

Les femmes autochtones au Québec

MANON LAMONTAGNE, NATHALIE MOREAU, JOANNE OTTEREYES ET
ÉVELYNE JEAN-BOUCHARD

Fondée en 1974, Femmes Autochtones du Québec (FAQ) est une organisation sans but lucratif, née d'une initiative communautaire. Elle représente les femmes des Nations abénaquise, algonquine, atikamewk, crie, huronnewendat, innue, malécite, mi'kmak, mohawk, et naskapie, ainsi que les femmes vivant en milieu urbain.

Notre organisation a pour mission d'appuyer et d'encourager les initiatives locales visant à améliorer les conditions de vie des femmes et familles autochtones. Dans ce contexte, nous jouons un rôle dans l'éducation, la sensibilisation et la recherche, et nous offrons une structure permettant aux femmes d'être actives dans leurs communautés. Agissant à titre de forum où les femmes autochtones peuvent échanger, nous faisons également connaître leurs besoins et leurs priorités aux autorités et décideurs, et ce, dans tous nos secteurs d'activités.

Nos actions s'articulent à deux niveaux : sur le plan politique, nous défendons l'intérêt de toutes les femmes autochtones du pays afin de faire reconnaître leur droit à l'égalité, tant sur le plan législatif que constitutionnel. Nous appuyons également les Autochtones dans leurs revendications pour l'autodétermination et nous encourageons les femmes autochtones à participer pleinement au proces-

sus menant à l'atteinte de ce but. Sur le plan socioéconomique, nous favorisons et créons de nouvelles initiatives de formation afin d'aider nos membres à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles, permettant également aux femmes de s'impliquer davantage dans leurs communautés. Ces initiatives abordent ainsi les principaux enjeux et problématiques auxquelles les femmes autochtones doivent faire face. Il s'agit notamment de la violence, du renforcement de la jeunesse et de la santé.

Les Femmes Autochtones et la Sphère Politique

Le régime juridique et politique instauré à travers la *Loi sur les Indiens* a favorisé et consolidé un leadership masculin en mettant sur pied des structures, telles que les conseils de bandes et la création de l'Assemblée des Premières Nations, qui ne correspondent pas à l'organisation sociale traditionnelle de nombreuses communautés autochtones. Cette situation a résulté en un manque de représentativité des femmes autochtones pour la prise de décision, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau de leur propre communauté. Par conséquent, les nouvelles politiques et les projets de loi élaborés par les gouvernements tiennent rarement compte des préoccupa-

tions et de la situation particulière des femmes autochtones victimes de cette double discrimination. Cette absence de représentation des femmes autochtones au sein de la sphère politique justifie alors la présence d'organismes propre à la société civile, tels que Femmes Autochtones du Québec. Nous tentons alors de rappeler aux gouvernements et à nos communautés à travers nos différentes activités qu'historiquement, les femmes autochtones occupaient une place importante et respectée au sein des collectivités autochtones, en tant que gardiennes de la langue, des valeurs, de la culture et des traditions de leur peuple.

C'est toutefois dans ce contexte politique et juridique que le gouvernement canadien est en voie d'adopter une série de nouvelles législations touchant les Peuples autochtones, particulièrement les femmes. Il s'agit de la loi C-47 concernant les biens immobiliers matrimoniaux, la loi C-30 sur les revendications particulières et la loi C-21 sur l'abrogation de la section 67 de la Charte canadienne des droits et libertés. Bien que ces lois portent sur des sujets différents, il est possible de relever certaines similarités, qui témoignent du biais fondamental du gouvernement quant à la gestion du « problème autochtone » au Canada. D'abord, nous pouvons

remarquer que ces lois mettent davantage d'accent sur les droits individuels que sur les droits collectifs, une différence fondamentale entre la culture juridique canadienne et autochtone.

Ces projets sont également élaborés en l'absence de consultation adéquate des Peuples autochtones et particulièrement des femmes. Le gouvernement possède néanmoins l'obligation de consulter les Peuples autochtones lors d'adoption de lois qui affectent leurs droits, en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Notons également que le gouvernement conservateur a refusé d'adopter la Déclaration sur les droits des Peuples autochtones, qui leur reconnaît ce droit d'être consultés et entendus, ainsi que le droit d'accès aux ressources et à la terre. Le Canada continue cependant de violer de manière flagrante leurs droits humains sous plusieurs aspects, notamment lorsque l'on se réfère à la Section 6 de la *Loi sur les Indiens*, une politique d'assimilation discriminatoire pour les femmes autochtones qui est encore en vigueur aujourd'hui.

Le rôle de FAQ est donc primordial pour sensibiliser et informer les Peuples autochtones concernant leurs droits et les impacts potentiels des lois et politiques gouvernementales sur leur situation actuelle. Notre organisation porte également la voix des Premières Nations, et particulièrement des femmes, au niveau provincial, national et international afin que leurs préoccupations soient entendues.

Sur le plan international, l'association a commencé à élargir son mandat en s'ouvrant davantage sur l'extérieur. Dans cette perspective d'ouverture sur le monde, FAQ a entrepris de créer des liens avec des femmes autochtones des Amériques et de privilégier les projets de transfert stratégique des connaissances et d'expériences par l'entremise d'ateliers de formation et de stages entre organisations.

FAQ est un membre actif du Réseau continental des femmes autochtones des Amériques (ECMI),

un réseau regroupant 52 organisations de femmes autochtones dans 19 pays. Son objectif est de promouvoir le renforcement des capacités des femmes autochtones dans le but de favoriser une meilleure implication aux niveaux international, national, régional et local et de tisser des liens entre les organisations de femmes autochtones du nord, du centre et du sud des Amériques. FAQ siège sur le Conseil d'administration de l'ECMI comme représentant de l'Amérique du Nord.

L'objectif général des projets est de stimuler l'accroissement des compétences chez les femmes autochtones des Amériques en aidant les organisations membres de l'ECMI à s'approprier et à communiquer efficacement leurs enjeux communs auprès des instances internationales décisionnelles. Ce partenariat résulte en une meilleure compréhension de la réalité des femmes autochtones des Amériques et d'un meilleur arimage de leur discours au niveau international.

C'est ainsi que les nombreux projets internationaux ont permis une meilleure compréhension des réalités vécues par les femmes autochtones à travers les Amériques, spécifiques à chacune des régions, et ont contribué à l'influence élargie des femmes autochtones des Amériques sur le plan politique et sur les décisions publiques. Par ailleurs, ces projets ont mené à une visibilité et un engagement accrues de FAQ sur le plan international.

Les enjeux socio-économiques

La violence

La violence envers les femmes demeure une problématique très répandue dans les communautés autochtones du Québec, ainsi qu'ailleurs au Canada. Les femmes victimes de violence et d'agression sexuelle sont soumises à des préjudices physiques, psychologiques, économiques et sociaux. La culpabilité, la honte et la peur entrent également en jeu et ont des réper-

cussions majeures sur ces femmes. Les conséquences de cette violence sur le moral, sur l'autonomie financière, sur la participation sociale et la santé physique et psychologique des victimes ainsi que sur la santé et le bien-être de leurs familles sont très graves.

De plus, les femmes autochtones courent un risque plus grand que tout autre groupe au Canada d'être victimes de violence en milieu familial. Bien que très peu de statistiques soient disponibles au sujet du taux de violence envers les femmes autochtones vivant dans les communautés du Québec en particulier, un rapport rédigé en 2006 et intitulé «Mesure de la violence faite aux femmes» par Statistique Canada démontre que les taux de violence conjugale et d'homicides entre conjoints sont plus élevés chez les femmes autochtones que chez les femmes non autochtones ou les hommes autochtones. La gravité et les impacts de la violence conjugale sont également plus marqués chez les femmes autochtones. Selon ce même rapport, les femmes autochtones connaissent non seulement un taux plus élevé de violence conjugale, mais elles sont également beaucoup plus susceptibles que les femmes non autochtones de signaler les formes de violence les plus graves pouvant mettre leur vie en danger, notamment être battues, étranglées, menacées avec une arme à feu ou un couteau, ou agressées sexuellement (54% des femmes autochtones contre 37% des femmes non autochtones).

La violence domestique affecte également la situation des hommes, des enfants et des aînées, il est alors important de considérer la problématique dans son ensemble et intervenir dans ce sens auprès des familles. Dans cette perspective, Femmes Autochtones du Québec a lancé en mai dernier une campagne de sensibilisation contre la violence familiale. Nous travaillons également sur l'élaboration d'un guide qui répertorie l'ensemble des

ressources afin de soutenir tous les membres de la famille autochtone.

La jeunesse

La jeunesse est une portion majoritaire de la population des Premières Nations du Québec. Elle représente 47.9 % de la population autochtone et cette proportion est de 32.9 % dans l'ensemble de la population du Québec. Les jeunes, l'avenir de leur

suicident plus souvent. Le suicide chez les jeunes, devenu un problème majeur en milieu autochtone, est cinq à huit fois supérieur à la moyenne nationale.

Conséquemment, FAQ cherche à réunir les jeunes femmes issues de différentes réalités et Nations, des divers milieux de vie afin de renforcer leurs capacités, de leur ouvrir un meilleur avenir et de leur permettre

de thèmes et de secteurs d'intérêt. Pour mener à bien nos efforts dans le domaine de la santé, l'approche que nous avons choisi d'exploiter est celle de la vision holistique. Cette vision de la santé repose sur sa capacité d'orienter les réflexions en direction de l'amélioration des conditions de vie globales, notamment en démontrant que de nombreux problèmes de santé sont sociaux à l'origine.

FAQ cherche à réunir les jeunes femmes issues de différentes réalités et Nations, des divers milieux de vie afin de renforcer leurs capacités, de leur ouvrir un meilleur avenir et de leur permettre de former des alliances solides et fortes.

peuple et porteurs de leurs espoirs, sont pour la plupart aux prises avec de nombreux problèmes.

Un grand nombre d'enfants autochtones vivent et grandissent dans des conditions de vie qui ont et continueront d'avoir des conséquences néfastes sur l'ensemble de la population autochtone. On constate que la moitié d'entre eux subsistent à peine, vivant sous le seuil de la pauvreté. Chez les jeunes autochtones, le taux de chômage frôle 32 %, soit presque le triple de la population québécoise. Les taux d'échecs scolaires et de dépendance à l'égard de l'aide sociale sont plus élevés dans les collectivités des Premières Nations. De ce fait, ces jeunes risquent de connaître davantage de problèmes désastreux si les différents groupes autochtones n'agissent pas au sein de leur communauté.

De plus, on estime que cette mauvaise condition de vie débute dès la petite enfance et ne fait que se perpétuer au fil des ans. Comparativement aux enfants non-autochtones, les enfants autochtones sont plus souvent victimes de violence physique et sexuelle, se heurtent plus souvent à des obstacles lorsqu'ils tentent d'atteindre un niveau de scolarité adéquat, sombrent plus souvent dans la toxicomanie ou se

de former des alliances solides et fortes. Ces jeunes femmes ont envisagé des solutions aux problèmes qui jouent contre le bien-être social dans le milieu autochtone. Les solutions envisagées se basent sur une reconnaissance et une action collectives à l'égard des réalités vécues dans ce milieu.

La santé

La santé des femmes a toujours constitué la trame de fond des activités organisées par FAQ. Certains aspects de la santé ont été abordés par le biais des questions portant sur la violence et les abus à caractère sexuel, dans le cadre des colloques et des exercices de consultation auprès des femmes autochtones et les discussions du Réseau Femmes et Santé. Bien que FAQ privilégie des actions à portée globale, l'Association reste toujours sensible à la diversité des femmes autochtones quant à leurs expériences de vie. Inévitablement, la question de la santé des femmes autochtones nous amène à nous questionner sur les services et programmes de santé et de quelle manière elles interagissent avec ceux-ci.

Le concept de la santé des femmes autochtones, tel que FAQ l'entend, est complexe et demande de couvrir un vaste éventail de domaines,

Dans cette optique, nous nous intéressons à la santé des femmes autochtones en portant une attention particulière sur les différents facteurs bio psycho sociaux qui interagissent sur la santé mentale, physique, familiale et communautaire, facteurs qui contribuent ou qui nuisent au développement en santé.

Les enjeux prioritaires touchant le dossier de la santé peuvent être de plusieurs ordres, notamment la violence, le suicide et la toxicomanie. En ce qui a trait aux problématiques vécues particulièrement par les femmes autochtones, les abus sexuels restent cependant les plus fréquents, mais demeurent tout de même un sujet tabou et parfois banalisé au sein des Premières Nations. Bien que l'on puisse observer actuellement une hausse des dénonciations auprès des différentes autorités (Services sociaux/DPJ, services de police). Cependant, les pressions familiales et sociales forcent encore au silence bon nombre de victimes, dont beaucoup d'âge mineur, chez qui la peur et la honte renforcent la crainte de dévoiler. Le manque de ressources professionnelles adéquates, la complexité du système judiciaire (étranger à la culture autochtone) et la dépendance économique, entre autres facteurs,

contribue au secret dramatique porté par les victimes.

Les objectifs poursuivis sont nombreux et visent essentiellement à favoriser le développement de services qui répondent adéquatement aux besoins des femmes tout en effectuant divers exercices de promotion à la santé. Pour ce faire, les principales activités que nous sommes appelées à effectuer sont de l'ordre de la recherche, de la consultation, de la représentation, de l'information et de la prévention.

Le taux de VIH/SIDA, d'Hépatite C et d'autres ITSS est également en augmentation constante chez les Premières nations. Ils sont en effet davantage à risque de contracter ce type d'infections, et ce, pour plusieurs raisons. Des facteurs sociaux, économiques et comportementaux, tels que la pauvreté, la toxicomanie, notamment la consommation de drogues par injection, ainsi que l'accès limité aux services de santé, accroissent leur vulnérabilité.

Le VIH/SIDA est une question de santé complexe, qui est associée à des problèmes particuliers pour les peuples autochtones et pour les collectivités dans lesquelles ils vivent. Puisque l'on dénombre plus de cas de VIH/SIDA chez les jeunes et les femmes autochtones, que chez les non autochtones au pays, de nombreuses demandes ont été formulées par les responsables et les intervenantes autochtones au sein des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, pour l'établissement d'une stratégie d'intervention auprès de la population à risque. C'est pour cette raison que FAQ a choisi de se pencher sur cette problématique.

À cet effet, nous avons adapté un programme éducatif sur la sexualité relatif à la prévention et à la sensibilisation dans le but d'augmenter les connaissances sur les modes de transmissions et les comportements à risque. Ce programme vise donc à former des intervenantes au sein des communautés autochtones pour que celles-ci acquièrent les connaissances,

les compétences et les outils nécessaires pour prévenir la transmission du VIH/SIDA ainsi que pour faciliter le soutien aux personnes infectées ou touchées de près ou de loin par le VIH/SIDA, l'Hépatite C et les autres ITSS. Nous espérons ainsi développer la capacité d'affirmation des femmes et des jeunes filles autochtones afin qu'elles adoptent des comportements sexuels plus sécuritaires, notamment en utilisant le condom.

Cet enjeu, dans le contexte des réalités autochtones, nécessite le renforcement constant de messages essentiels en matière de prévention, de sensibilisation, de soins et de soutien aux autochtones. C'est pour cette raison que le programme doit être adapté aux valeurs et à la réalité autochtones.

Dans un proche avenir, nous souhaiterions donner cette formation dans toutes les communautés du Québec, dans les centres de santé et services sociaux, dans les maisons d'hébergement pour femmes, les écoles primaires et secondaires, les groupes de femmes, et produire des capsules radiophoniques sur la sexualité et le VIH/SIDA.

En Conclusion

Les femmes autochtones sont victimes d'une double discrimination : d'abord au sein de la société en tant qu'autochtone, puis au sein de leur propre communauté en tant que femmes. Les problématiques auxquelles elles doivent faire face sont actuelles et nombreuses, exacerbées par cette situation de vulnérabilité. Il est cependant nécessaire d'arrêter de les percevoir uniquement comme des victimes, mais plutôt comme les actrices de leur propre autonomisation.

Les nombreuses initiatives énumérées précédemment témoignent en effet de la capacité de ces femmes à identifier et à mettre en œuvre elles-mêmes des solutions propres à leur condition, adaptées à leur culture et à leurs valeurs.

Contributrices : *Kim Picard, coordonnatrice – jeunesse; France Robertson, coordonnatrice – promotion de la non-violence; Carole Brazeau, coordonnatrice – sécurité publique et justice; Lisa Gagné, coordonnatrice – emploi et formation; Marie-Claude Pastorel- agente des communications.*

WWW.UMANITOBA.CA/UOFPMPRESS

Restoring the Balance First Nations Women, Community, and Culture



Edited by Gail Guthrie Valaskakis,
Madeleine Dion Stout, and Eric Guimond

Restoring the Balance combines elements of First Nations traditions and mainstream feminism to produce an outstanding collection of historical and critical accounts of the impacts Aboriginal women have had in law, politics, education, community healing, language, art, and cultural retention.

Contributors: Kim Anderson, Jo-ann Archibald, Cleo Big Eagle, Yvonne Boyer, Marlene Brant Castellano, Viviane Gray, Gaye Hanson, Anita Olsen Sharper, Emma Larocque, Mary Jane Norris, Sherry Farrell Racette, Cynthia C. Wesley-Esquimaux

0-88755-709-0 • Paper • \$27.95 • Available: March 2008
Pre-order today at www.umanitoba.ca/uofmpress

UNIVERSITY of MANITOBA PRESS